

## PROCHAINES ECHEANCES

### Évaluation des débits biologiques

Septembre 2012

Calcul des débits garantissant les fonctions et services du milieu pour le bon état des eaux

### Détermination des volumes prélevables

Octobre 2012

Calcul des volumes mobilisables pour respecter 2 conditions : les usages 8 années sur 10 et les contraintes environnementales.

### Atelier de concertation multi-usagers

Novembre 2012

Appropriation des résultats, réflexion sur une stratégie de partage de l'eau en période d'étiage, recherche de solutions (techniques, aides).

### Propositions de répartition des prélèvements en période d'étiage

Décembre 2012

Diagnostic des enjeux et des perspectives d'évolution des usages. Intégration de solutions et des propositions issues de la concertation. Réalisation d'un support pour la concertation entre usagers (2012-2014).

## GLOSSAIRE

**Bassin versant:** territoire géographique bien défini correspondant à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

**Prélèvements:** volumes prélevés physiquement dans la ressource en eau naturelle du bassin versant.

**Restitutions :** volumes restitués après mobilisation et usage (AEP, Agricole, Industriel) sur le bassin versant.

**Transferts:** volumes importés ou exportés entre le bassin versant étudié et les bassins voisins.

**Débit non-influencé :** débit circulant dans le cours d'eau hors influence des prélèvements ; il est reconstitué sur la base d'analyses hydrologiques.

**Débit influencé :** débit réel circulant dans le cours d'eau, influencé par les prélèvements et les rejets.

**Débit Biologique :** débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques dans l'eau.

**Débit objectif d'étiage:** Valeur de débit d'étiage en un point (au point de gestion) au-dessus de laquelle il est considéré que l'ensemble des usages (activités, prélèvements, rejets,...) en aval est en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.

## FICHE TECHNIQUE DU BASSIN VERSANT

### Classement SDAGE

Déficitaire vis-à-vis de la ressource en eau

### Hydrologie

Superficie : 440 km<sup>2</sup>

Linéaire : 300 km

Sources : Mt Ventoux, Barroux, Blauvac

Exutoires : Ouvèze et Sorgues

Cours d'eau principaux : Auzon, Grande Levade, Mède, Brégoux

Aquifères : nappes alluviales, calcaires urgoviens, formations marno-calcaires, molasse du miocène, alluvions des plaines de Sorgues

Régime hydraulique : Pluvial méditerranéen et nivo-pluvial en amont

Événements extrêmes observés :

- assecs en été : en amont du C. Carpentras sur le Mède, l'Auzon et le Brégoux

- assecs en hiver : en aval lors du chômage du C. Carpentras

### Biologie

Espèces patrimoniales et migratrices : Barbeau méridional, Blageon, Toxotme, Truite fario, Anguille, Écrevisse à pieds blancs.

### Usagers

AEP : SIRAO, SMERV, SI Région de Sault, Caromb, Gigondas, Sarrisans, Malaucène, Modène.

Agriculteurs individuels : 95 prélèvements superficiels et 153 prélèvements souterrains (principalement dans la nappe du Miocène).

Industriels : 23 forages ou prises d'eau pour des activités viticoles, agroalimentaires ou de travaux de construction (Carrières, Béton, carrelage, Plâtre)

Domestiques non déclarés : 137 ouvrages individuels en état de prélever.

Autre(s): Canal de Carpentras, Régie hydraulique de Sarrisans,...

## POUR PLUS D'INFORMATIONS



AGENCE DE L'EAU RM&C - Délégation PACA et Corse

Immeuble Le Noailles - 62 La Canebière

13001 MARSEILLE

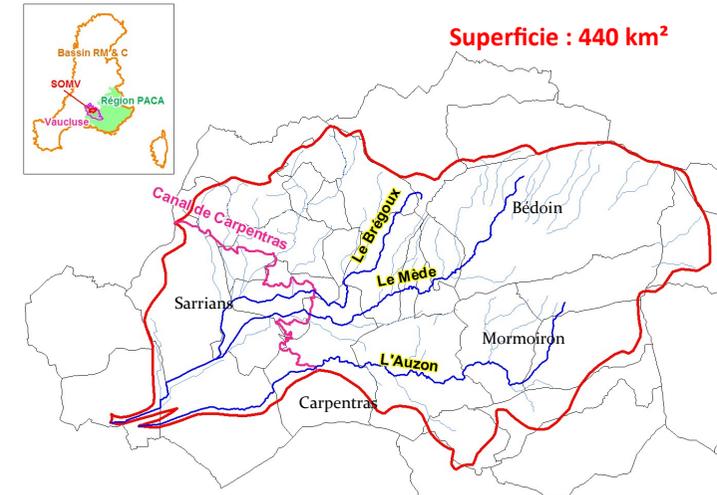
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

Tél : 04 26 22 30 00



## Étude de détermination des Volumes Prélevables sur le bassin versant du Sud Ouest-Mont Ventoux

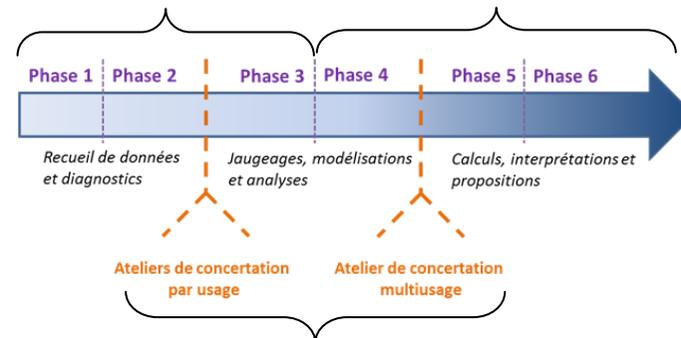
Améliorer le partage de la ressource en eau, anticiper l'avenir



## OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

Améliorer les connaissances sur les ressources et les besoins en eau

Proposer des débits d'objectifs d'étiages à des points de références



Pour un meilleur partage de l'eau entre les usages (alimentation en eau potable, industrie, agriculture)

# LES PREMIERS RESULTATS DE L'ETUDE—PHASE 1 à 3

Les usages de l'eau identifiés sur le bassin versant sont **l'agriculture (63%)**, la **distribution publique d'eau potable (27%)**, **l'industrie (8%)** et **les usages domestiques (2%)**.

Usages	Ressources Internes au Bassin Versant	
	RIVIERES	NAPPES
	27,0 Mm <sup>3</sup>	?
<b>Agriculture</b>	5,7 Mm <sup>3</sup> (1,3 Mm <sup>3</sup> )	+29,2 Mm <sup>3</sup> (- 0,8 Mm <sup>3</sup> )
<b>AEP</b>	2,4 Mm <sup>3</sup>	+ 0,09 Mm <sup>3</sup>
<b>Industrie</b>	0,7 Mm <sup>3</sup>	- 0,7 Mm <sup>3</sup>
<b>Usages domestiques Non déclarés</b>	0,2 Mm <sup>3</sup>	- 0,2 Mm <sup>3</sup>
<b>TOTAL</b>	9,0 Mm <sup>3</sup> (4,6 Mm <sup>3</sup> )	+ 28,4 Mm <sup>3</sup> (- 1,6 Mm <sup>3</sup> )

*En rouge : valeurs hors Canal de Carpentras*

Ressources Externes au Bassin Versant

Canal de Carpentras	Nappe du Miocène	Autres (Rhône)
34,4 m <sup>3</sup>	0,5 Mm <sup>3</sup>	2,5 Mm <sup>3</sup>

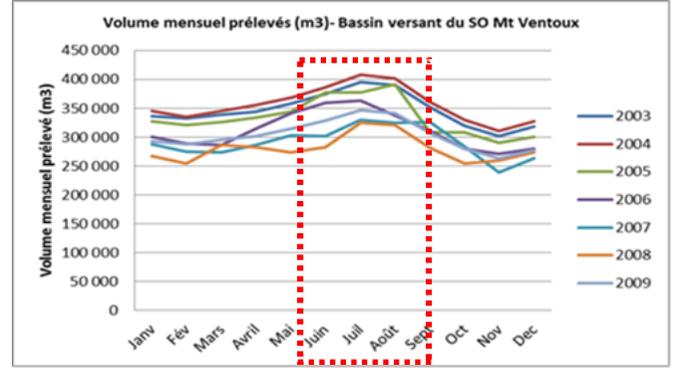
Sans les transferts du Canal de Carpentras de 34,4 Mm<sup>3</sup> (apport net 30 Mm<sup>3</sup>), la ressource en eau du bassin présenterait un bilan annuel négatif de **1,6 Mm<sup>3</sup>**.

Mouvements d'eau

USAGES	Agriculture	AEP	Industrie	Usages domestiques Non déclarés	TOTAL
Prélèvements BV (P)	36,2	6,1	0,7	0,2	43,3
Transferts/Imports (T)	(1,8)				(8,9)
(En Mm <sup>3</sup> )	dont : 1,3 (P) 34,4 (T)*	dont : 3,6 (P) 2,5 (T)***	dont : 0,7 (P)	dont : 0,2 (P)	dont : 5,9 (P) 37,4 (T)
	0,5 (T)**				(3,0) (T)
Restitutions BV (R)	30,5	3,7	0,02	0	34,3
Transferts/Exports (T)	(0,5)				(4,3)
(En Mm <sup>3</sup> )	dont : 0,5 (R) 30,0 (R)*	dont : 3,7 (R)	dont : 0,02 (R)		dont : 34,3 (R) (4,3) (R)

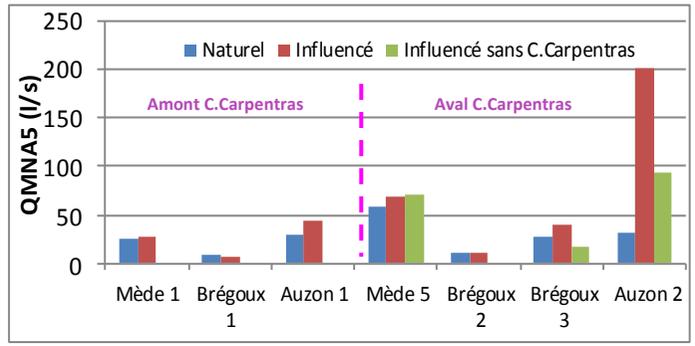
\* Canal de Carpentras  
\*\* Nappe du Miocène  
\*\*\* Autre (Rhône)  
(\*) : valeurs hors Canal de Carpentras

Des prélèvements plus importants en période estivale : tourisme, période d'irrigation (cf. exemple de l'AEP).

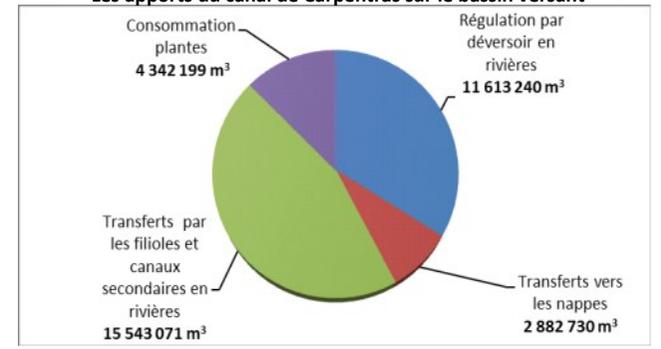


## Des débits naturellement faibles

La détermination de **12 points de gestion** (cf. Carte) a permis de constater **des assecs naturels** en amont du Canal de Carpentras et **des débits très dépendants des rejets de dernier en aval**.



## Les apports du canal de Carpentras sur le bassin versant



**Résultat:**  
Le Canal de Carpentras une nécessité pour l'agriculture, la lutte contre la pollution et le maintien d'un écosystème

